

Vous pouvez apposer votre logo ici

**L’EMPLOYEUR**

Raison sociale : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de SIRET : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code NAF :Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

IDCC de la convention collective : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Effectif : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**s’engage à recruter en contrat d’apprentissage à durée déterminée, pour la durée de la formation prévue,**

**LE CANDIDAT**

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date de naissance : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Diplôme préparé : Diplôme d’état d’Aide-Soignant

Institut de formation d’Aide-Soignant ciblé : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Code postal : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Commune : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

N° de téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Date d’embauche prévue le : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Salaire brut mensuel à l’embauche (*en application des articles L6222-27 et suivants et D6222-26 et suivants du Code du travail et de la convention collective applicable dans l’établissement*) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse de l’exécution du contrat (si différente de l’adresse de l’employeur) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

L’engagement de l’employeur est effectif sous réserve d’une acceptation définitive du candidat au sein d’un Institut de Formation Aide-Soignant, partenaire pédagogique de SANTEST, en application de l’arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d’accès aux formations conduisant aux diplômes d’Etat d’aide-soignant et d’auxiliaire de puériculture. Par ailleurs, le candidat doit remplir les conditions fixées par les articles L. 6222-1 et suivants du Code du travail et les articles D. 6222-1 et suivants du Code du travail.

Le candidat s'engage également à fournir à l'employeur tout document justificatif attestant le respect des obligations légales de vaccination instaurées par l'article L3111-4 alinéa 4 du Code de la Santé Publique.
L'employeur s’engage également à vérifier la recevabilité des justificatifs fournis par l'apprenti dans le cadre du bon respect de l'obligation vaccinale, et ce au premier jour de sa présence chez l’employeur.

Cette promesse unilatérale d'embauche est ainsi valable sous réserve que ces deux séries de conditions soient remplies. A défaut, la promesse d’embauche sera caduque.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. , le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

*(Cachet et Signature de l'entreprise)*